
**MOT DE BIENVENUE DE SON EXCELLENCE MADAME LE VICE
PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DEVELOPPEMENT DURABLE, À L'OCCASION DU LANCEMENT
DES TRAVAUX PREPARATOIRES DE LA 27^e CONFÉRENCE DES
PARTIES À LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE « PRECOP27 », LE 3 OCTOBRE
2022 A KINSHASA.**

OCTOBRE 2022

*Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle et
Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
Honorables Députés nationaux et Sénateurs ;
Monsieur le Président de la 27^e Conférence des Parties, "COP
27";
Mesdames et messieurs les ministres et Chefs des délégations
;
Madame la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies ;
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention-cadre des
Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
Mesdames et messieurs, membres du corps diplomatique et
représentants des organisations internationales accrédités en
République démocratique du Congo ;
Mesdames et messieurs, distingués invités, tout protocole
observé.*

.....

La cérémonie de ce jour est d'une portée historique pour mon pays la République Démocratique du Congo, pays solution à la crise climatique, car elle marque et consolide son grand retour à la table des négociations internationales sur les questions relatives à la lutte contre le changement climatique. Un retour qui traduit la vision climatique de Son Excellence monsieur le Président de la République, Chef de l'État, **Felix Antoine TSHISEKEDI**, que nous traduisons en actes, sous la supervision de Son Excellence monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement **Jean Michel SAMA LUKONDE KYENGE**.

Ainsi, je commencerais tout d'abord par remercier toutes les délégations qui ont répondu positivement à l'invitation de la République Arabe d'Égypte et de la République Démocratique du Congo pour participer aux travaux préparatoires de la 27^{ème} Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique « PRECOP27 » dont les travaux proprement dits (COP27) se dérouleront à **Sharm-El-Sheik** en République Arabe d'Égypte **du 7 au 18 novembre de l'année en cours.**

Je saisis cette opportunité pour remercier la République Arabe d'Égypte pour avoir accepté de coorganiser cette PRECOP avec un **Pays du Bassin du Congo**, dont la forêt constitue l'un des poumons écologiques de la planète, à coté des Bassins Amazonien et Indonésien. Je remercie également le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique pour son accompagnement technique en vue de la réussite de ces assises.

La RDC qui vous accueille ce jour est un État de plus de 2.345.444 km² de superficie, couvert à plus de 60 pourcents par la forêt tropicale humide, représentant plus de 62% des forêts du Bassin du Congo, avec plus de 155 millions de kilomètres carrés de forêts tropicales humide.

Ces forêts séquestrent quotidiennement près de 24,5 Gigatonnes de gaz à effet de serre, alors que ses 105 km² de tourbières constituent un stock naturel d'environ 30 Gigatonnes de dioxyde de carbone, soit l'équivalent de plus de deux ans d'émissions mondiales.

Comment donc parler de lutte contre le changement climatique, de protection de l'environnement, ou même de préservation de la biodiversité sans faire référence à la République Démocratique du Congo ?

Ainsi, consciente qu'une telle dotation en ressource naturelle ne saurait aller sans une responsabilité qui s'y rattache de manière presque automatique, la RDC s'est présentée au monde comme un **Pays solution à la crise climatique**, ayant pris conscience de la relation qui existe entre ses ressources naturelles et le changement climatique, et la responsabilité qui s'y rattache, dans un contexte de lutte contre l'extrême pauvreté de sa population.

Mesdames et messieurs, distingués invités, tout protocole observé,

Si, grâce à son ingéniosité, l'homme a pu surmonter diverses formes de crises au cours des siècles, la science nous apprend qu'avec le changement climatique, c'est une autre histoire.

A moins d'un effort global ambitieux visant une réduction drastique des émissions afin de limiter le réchauffement de la planète à 1.5 degrés Celsius, il est évident que personne n'y échappera. Il est donc urgent que nous rehaussions profondément et radicalement nos ambitions climatiques et passions aux actes avant qu'il ne soit trop tard.

En vertu du principe de responsabilités communes mais différenciées, et du principe pollueur payeur qui forment l'épine dorsale du régime juridique international de la lutte contre le changement climatique, nos États ont chacun l'obligation d'agir contre ce phénomène très rapidement, efficacement et surtout proportionnellement à la part de responsabilité que chacun porte dans cette crise, afin de sauver la planète. C'est une question d'éthique et de morale climatique.

Mesdames et messieurs, distingués invités,

En tant que Etat membre du Bassin du Congo, plusieurs raisons ont conduit mon pays à solliciter l'organisation des travaux préparatoires de la Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique, alors que celle-ci revient sur le continent Africain pour la 3^e fois depuis 1992 date de l'adoption de la Convention.

Il s'agit notamment :

- de l'urgence d'attirer l'attention de la communauté climatique internationale sur le Bassin du Congo, une région cruciale à la lutte contre le changement climatique, mais qui n'a à ce jour bénéficié que de très peu d'attention, alors qu'elle rend d'immenses services écosystémiques à l'humanité toute entière, dont notamment la protection de la biodiversité et la séquestration du carbone atmosphérique ;
- de souligner le fait que notre région est à la fois victime des effets du changement climatique, et a une besoin de plus en plus pressant d'adaptation, alors qu'en même temps nous sommes détenteurs d'une bonne partie de la réponses basée sur du fait de nos immenses ressources naturelles, notamment notre biodiversité et nos 268 millions d'ha de forêts tropicale.

Entant que pays membre d'un bassin tropical qui contribue significativement aux solutions basées sur la nature, et en même temps un des pays les moins avancé de la planète (PMA), la République Démocratique du Congo voudrais profiter de cette opportunité pour vous exprimer un certain nombre de préoccupations en rapport avec la préservation de son

patrimoine forestier et de l'adaptation de son économie, de ses infrastructures et de ses communautés aux impacts négatifs du changement climatique.

- nous citons en premier lieu la tendance à la banalisation du non-respect des engagements internationaux pris par les parties à la Convention cadre des nations unies sur le Changement climatique, avant et pendant la COP26 ;
- en second lieu la question des pertes et dommages liée aux impacts du changement climatique qu'il faut distinguer de celle de l'adaptation au changement climatique et les aborder séparément,

Vu que les pertes et dommages se réfèrent aux urgences et à des circonstances temporelles, alors que l'adaptation s'adresse plutôt à des circonstances plus structurelles à programmer sur du long terme.

En d'autres termes, pendant que nous-nous préoccupons des moyens de gérer les urgences que le changement climatique cause dans des régions qui en sont le plus exposées, ce que nous saluons comme membres de la communauté des acteurs climatique internationale, nous soulignons qu'il est encore plus urgent de se pencher profondément sur les changements structurels que l'adaptation au changement climatique impose aux communautés des pays les moins avancées, qui souvent se retrouvent dépourvues des ressources technologiques et financières pour ce faire.

- en troisième lieu nous citons la difficile cohabitation entre les questions de survie d'une part, et celles relatives à la

réduction des émissions de gaz à effet de serre d'autre part.

- en effet, nous avons besoin d'exploiter nos ressources naturelles et trouver du pain à nos enfants, mais sur la ligne de ce devoir, il y a de plus en plus des obstacles associés à la nécessité de réduire nos émissions. Plusieurs pays africains ont du mal à opérer un choix entre la survie de leurs populations et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre, alors que le continent n'est responsable que de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Que faire dans ces circonstances ? Exploiter nos ressources et nourrir nos enfants ou les contempler et les laisser mourir de faim ?
- en troisième lieu nous citons la récurrente question de l'accès aux fonds climats par les pays forestiers, notamment ceux des bassins tropicaux de la planète, alors que leurs forêts rendent des services incommensurables à l'humanité.
- En effet, comment expliquer toutes les conditions qui sont imposées à nos États pour accéder à des fonds destinées à protéger des ressources dont nous sommes tous bénéficiaires? Je rappelle que la plupart de ces conditions, procédures, etc. souvent belles sur papier, opèrent sur terrain comme des barrières à l'accès des pays les moins avancés aux fonds climat.
- Il sied de rappeler que tout investissement dans la protection et la préservation des forêts ne doit plus jamais être envisagé comme une aide au développement, mais plutôt comme **un investissement dans le système climatique mondiale**, qui en réalité est un bien commun

à toute l'humanité. Tous nous respirons le même air, et tous nous baignons dans la même atmosphère.

- Prenons-en donc soin en investissant dans les forêts. Songeons aussi aux gardiens de forêts car en tant que tel, ils ont droit à une rémunération. Que le monde arrête les discussions et se mette au travail. La planète brûle, et nous brûlerons avec elle si nous continuons de parler au lieu d'agir.
- En dernier lieu, nous citons le prix de la tonne de carbone forestier. Il est anormal que le prix d'un service qui sauve la planète ne soit pas valorisé à juste titre. Le prix de la tonne de carbone séquestrée devait correspondre aux coûts relatifs à la préservation de ce service. A ce propos, c'est 100 dollars américains qui ont souvent été avancés, mais que nous estimons toujours insuffisant, en contrepartie à la valeur des services rendus.
- Que les pays pollueurs trouvent dans le rehaussement du prix du Carbone forestier l'opportunité d'appuyer l'auto-financement de l'action climatique dans les pays dotés d'importantes ressources forestières, car nous sommes capables de contribuer aux fonds d'adaptation et d'atténuation et aider nos frères des pays les moins avancés qui ne sont pas aussi dotés naturellement que nous à lutter contre ce phénomène.
- Ne portez pas le poids du financement de l'action climatique mondial vous seuls. Faites de nos bassins forestiers tropicaux vos partenaires dans cette lourde responsabilité.

- *Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;*
- *Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;*
- *Honorables Députés nationaux et Sénateurs ;*
- *Monsieur le Président de la 27^e Conférence des Parties, "COP 27";*
- *Mesdames et messieurs les ministres et Chefs des délégations ;*
- *Madame la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies ;*
- *Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*
- *Mesdames et messieurs, membres du corps diplomatique et représentants des organisations internationales accrédités en République démocratique du Congo ;*
- *Mesdames et messieurs, distingués invités, tout protocole observé.*

-

Notre pays la RDC prend ce jour le monde entier à témoins, et vous rassurons de notre choix comme gouvernement à contribuer aux efforts globaux de lutte contre le changement climatique. Mais à quel prix ? Et avec qui ? Car nous ne le ferons certes pas seuls et à nos propres frais. C'est simplement inimaginable et impossible.

Je termine maintenant avec quelques observations et questions :

- Aujourd'hui nous-nous plaignons de la dégradation du Bassin de l'Amazonie, et des autres Bassins tropicaux de la planète, mais la vraie question est celle de savoir si nous avons fait ce qui était nécessaire pour le préserver ?

- N'avons-nous pas laissé cette charge aux seuls peuples de l'Amazonie pour ensuite nous plaindre que ce bassin précieux à l'humanité aies été dégradé ?
- Que faisons-nous aujourd'hui pour protéger le bassin du Congo, et qui fera que demain il ne connaisse pas le même sort ?
- que faisons-nous aujourd'hui pour que demain nous ne puissions pas en rougir ?

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 03 septembre 2022

Me Eve BAZAIBA MASUDI